

Monsieur le Président, chers collègues,

Merci au RSSG Ruiz Massieu pour son exposé ainsi qu'à Mme Carabalí d'avoir partagé les résultats inspirants de ses efforts pour la défense des droits de la communauté afro-colombienne du Cauca. Je salue la participation du ministre Blum à cette session.

Nous reconnaissons la réponse des autorités colombiennes à la **pandémie de la COVID** et sommes encouragés par les assurances des parties de poursuivre la mise en œuvre de l'Accord de Paix malgré cette situation.

Nous restons très préoccupés par le niveau élevé et constant de **violence contre les défenseurs des droits humains, les dirigeants sociaux et les anciens combattants**, y compris ceux des communautés autochtones et afro-colombiennes, comme l'a déclaré Mme Carabalí. Par un soutien aux ONG locales, la Belgique contribue à la protection des défenseurs des droits de l'homme, également au Cauca, qui plaident pour des mesures de protection collective au lieu d'une approche purement individuelle.

Des actions supplémentaires concrètes sont nécessaires pour arrêter cette violence. Nous demandons instamment la convocation régulière de la Commission nationale des garanties de sécurité en vue de démanteler les groupes armés illégaux, en partenariat avec la société civile. Nous attendons avec intérêt la poursuite de la mise en œuvre du « Programme intégral pour les femmes dirigeantes sociales et défenseurs des droits humains », ce qui est particulièrement urgent dans le contexte d'une augmentation marquée de la violence sexuelle et sexiste à la suite des mesures d'isolement.

Nous saluons les efforts en matière de **réintégration des anciens combattants**, notamment par l'approbation de projets productifs et leur articulation avec les programmes de développement territorial. La réforme rurale intégrale et en particulier l'accès à la terre restent des défis majeurs pour la durabilité du processus de réintégration.

**La situation précaire des enfants dans le conflit** est une autre source de préoccupation pour la Belgique, qui facilite actuellement les conclusions du Conseil sur ce sujet en réponse au rapport du SG.

Le recrutement et l'utilisation d'enfants par des groupes armés illégaux et des organisations criminelles restent une grave préoccupation. Nous encourageons le Conseil National de Réintégration à réactiver son groupe de travail sur les enfants. Nous sommes en outre alarmés par les informations récentes faisant état d'abus sexuels sur des mineurs par des membres des forces armées colombiennes et nous attendons des enquêtes approfondies.

La Belgique accorde une attention particulière au processus de **justice transitionnelle** en Colombie et se félicite des progrès réalisés dans les travaux de la Juridiction Spéciale pour la Paix, de la Commission de Vérité et de l'Unité de Recherche des Personnes Considérées comme Disparues. Nous soulignons l'importance pour ces institutions de pouvoir travailler de manière indépendante. Nous sommes en faveur d'un rôle de la Mission dans la vérification du respect des sanctions de la JSP.

Monsieur le Président,

Ce Conseil a soutenu **l'appel du Secrétaire général en faveur d'un cessez-le-feu mondial**. Nous espérons que cet appel soit entendu également en Colombie. Nous exhortons les groupes armés à s'abstenir de toute violence et encourageons toutes les parties dans le pays à saisir cette occasion pour progresser vers la paix.

Je vous remercie.